

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM  
tenue le mercredi 29 juin 2007, à 10 h, à la salle CB-1170**

**Présences :** Robert V. Anderson  
Philippe Barbaud  
Denis Bertrand  
Roch Meynard  
Yvon Pépin

**Absence :** Albert Desbiens

**Ordre du jour:**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
3. Affaires découlant de l'assemblée générale 23 mai 2007
4. Distribution des responsabilités au conseil d'administration
5. Activités d'automne 2007
6. Le Bulletin
7. Situation de l'UQAM
8. Divers

**1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour proposé par Philippe Barbaud, appuyé par Denis Bertrand, est adopté à l'unanimité.

**2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion**

Sur proposition de Roch Meynard, appuyée par Denis Bertrand, le procès-verbal de la réunion du 25 avril 2007 est adopté à l'unanimité.

Aucune affaire en découlant.

**3. Affaires découlant de l'assemblée générale du 23 mai 2007**

Un seul nouveau membre a été élu par l'assemblée générale de mai 2007 en remplacement des deux membres du conseil d'administration qui ont quitté. Selon les statuts de l'APR-UQAM, le conseil d'administration doit nommer une deuxième personne pour compléter le conseil.

Quelques personnes ont été contactées par le président, mais celles-ci ont décliné. Plusieurs autres noms sont suggérés et le président verra à les contacter.

#### 4. **Distribution des responsabilités au conseil d'administration**

À la suite des manifestations d'intérêt des membres et les discussions en séance, le conseil d'administration de l'APR-UQAM pour l'année 2007-2008 est composé comme suit :

<b>Président :</b>	<b>Philippe Barbaud</b>
<b>Vice-présidence</b>	<b>(à combler)</b>
<b>Trésorier</b>	<b>Roch Meynard</b>
<b>Secrétaire</b>	<b>Yvon Pépin</b>
<b>Conseillers</b>	<b>Robert V. Anderson</b>
	<b>Denis Bertrand</b>
	<b>Albert Desbiens</b>

Roch Meynard dépose un document APR-03a 2007-2008 2007 06 28, destiné à consigner la répartition des responsabilités dans les comités et initiatives. Les membres procèdent à la répartition des charges dans les différents comités, initiatives, tâches et représentations.

Les membres prennent note des propositions de dates des réunions du conseil pour 2007-2008 qui apparaissent au document APR-03a 2007-2008 2007 06 28. Ces dates semblent faire l'affaire de tous, mais elles seront confirmées à la prochaine réunion.

#### 5. **Activités d'automne 2007**

La disparition de l'organisme UQAM Génération entraîne des conséquences sur la planification de nos activités d'automne. Le Président va contacter Louise Dupuy-Walker pour les suites à donner.

D'autre part, on est toujours à la recherche d'une personne pouvant s'occuper de la planification et de l'organisation des activités. Plusieurs noms ont été suggérés. Les personnes seront contactées au cours de l'été.

#### 6. **Bulletin**

Aucune personne ne s'est montrée intéressée à prendre la relève à l'édition du Bulletin. Plusieurs noms sont suggérés qui seront contactés au cours de l'été. D'autre part, quelques sujets d'articles sont identifiés.

#### 7. **Situation de l'UQAM**

Il est difficile d'intervenir dans le dossier des dépassement des coûts de construction des derniers pavillons de l'UQAM, car peu d'informations nous sont disponibles autres que celles qui filtrent dans les journaux ou sur le site de l'UQAM.

Cependant, on est d'accord qu'il faut intervenir en tant qu'Association afin de soutenir l'image de l'Université. Il ne faut pas garder le silence pendant que l'Université est prise à partie. On assiste à un vide de prise de position en ce qui concerne les services connexes et les gens semblent désabusés devant la situation précaire de l'UQAM.

Le conseil d'administration invite le Président de l'APR-UQAM à écrire à la Rectrice pour lui faire part de notre préoccupation à ce sujet. Plusieurs idées sont mises de l'avant pour la lettre. Philippe Barbaud travaillera sur un projet de lettre, qu'il soumettra à notre avis.

#### 8. **Divers**

Roch Meynard présente le rapport de dépenses des membres du conseil d'administration pour l'assistance aux réunions. Les membres du conseil d'administration félicitent Roch pour la constance et la rigueur dans la tenue du registre des présences. Le conseil d'administration reconduit les tarifs de remboursement lors de l'assistance aux réunions, soit : 10 \$ pour le transport et 15 \$ pour le dîner.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 30.